

Montréal, le 31 mars 2006

Monsieur le Premier ministre et
ministre de la jeunesse,

C'est avec beaucoup d'attention que j'ai pris connaissance de la Stratégie d'action jeunesse 2006-2009 que vous avez présentée mercredi dernier, le 29 mars. Si on y trouve un certain nombre de mesures intéressantes, je songe particulièrement à la consolidation du réseau des maisons de jeunes au Québec, l'ensemble du document m'a laissé fort perplexe.

En fait, selon moi, le ministre de la jeunesse doit être le ministre de tous les jeunes. Or, un grand nombre de jeunes en difficulté, comme ceux qui sont accueillis dans les Auberges du cœur, n'y trouvent pas leur compte. Ils sont pourtant parmi ceux qui ont le plus besoin de votre soutien. Ils sont aussi ceux qui – et ça devrait vous préoccuper ! – risquent d'occasionner dans l'avenir à la société québécoise le plus de coûts sociaux, économiques ou de santé. Alors que vous semblez si préoccupé par la dette publique que nous laisserons aux générations futures, il conviendrait d'abord de ne pas leur transmettre des factures qu'on aura glissées sous le tapis parce qu'on aura préféré ne pas les voir...

Cela dit, votre stratégie jeunesse contient certaines mesures à l'intention des jeunes en difficulté, tels ceux que nous accueillons. Le problème, c'est que fort peu de ces jeunes seront touchés par ces mesures et ce n'est même pas faute d'efforts de votre part, c'est seulement que ces efforts risquent d'être dépensés en vain en raison de la mauvaise connaissance que vous avez de leur réalité et de leur situation.

Savez-vous par exemple que, plusieurs des jeunes que nous accueillons, en plus des situations de maltraitance ou de négligence qu'ils ont pu vivre dans leur famille ou leur milieu, ont été blessés par les épisodes de services provenant du réseau public, que ce soit à l'école, dans un centre jeunesse, les services sociaux, de santé ou d'emploi. Ils y vécu l'expérience d'être des dossiers interchangeables passant de mains en mains d'intervenants interchangeables alors qu'ils recherchaient réconfort, reconnaissance, soutien et engagement. Alors qu'ils demandaient qu'on reconnaisse leurs rêves et leurs espoirs, On ne leur a demandé que de se conformer aux règles et aux normes des programmes établis. Toujours ils ont eu le sentiment d'être des cercles qu'on essayait d'entrer de force dans des trous carrés et, à chaque fois, ils en sont sortis plus meurtris.

Pour plusieurs de ces jeunes, le « système » apparaît comme une cause de leurs problèmes, pas une solution. Or, pour l'essentiel, la stratégie d'action jeunesse que vous avez déposée ne fait que proposer davantage de ce qui n'a pas marché jusqu'à présent avec eux. Il aurait fallu penser

autrement, vous avez juste pensé plus gros en investissant l'essentiel des ressources consenties pour les jeunes en difficulté dans le système public ou dans un réseau d'O.S.B.L. constitué par le gouvernement et sous-traitant d'Emploi-Québec.

Et, comprenez-moi bien, ce n'est même pas une critique des organisations, des travailleurs ou des services concernés. Généralement, tout est fait avec la meilleure volonté du monde par des personnes le plus souvent compétentes et bien intentionnées. C'est seulement que ce réconfort, cette reconnaissance, ce soutien et cet engagement, vous n'êtes pas capable de le programmer, il faut donc qu'il vienne d'ailleurs, en surplus, je dirais. Il faut aussi une approche alternative à celle que vous privilégiez dans votre stratégie jeunesse.

Désolé de vous l'apprendre, mais c'est souvent auprès d'organismes communautaires autonomes comme les nôtres où, finalement, ils réussissent à se raccrocher à leurs rêves et mettre en chantier un nouveau projet de vie qui inclura alors – mais alors seulement – de la formation, des démarches en emploi et un recours à ces services que vous offrez. Il faut un pont entre les deux mondes et votre stratégie, telle qu'elle a été conçue, ne fera que les laisser sur l'autre rive.

Vous voyez, monsieur le Premier ministre, ces jeunes, vous les aviez probablement en tête lorsque vous avez rédigé votre stratégie jeunesse mais eux ne s'y retrouvent pas.

Il reste encore peu de temps dans le présent mandat qui vous a été alloué pour devenir aussi le ministre de ces milliers de jeunes qui, pour des raisons que nous n'avons pas à juger, vous échappent et continueront, ne vous en déplaît, de vous échapper. Je vous demande, s'il vous plaît, de faire en sorte qu'eux aussi puissent avoir les moyens nécessaires de trouver leur place dans la société québécoise de demain. Je vous demande de ne pas les exclure encore davantage qu'ils ne le sont. Je ne crois pas que ce soit votre intention, j'aimerais cependant que vous leur en donniez la preuve.

P.S. Un effort supplémentaire pour contrer la pauvreté des jeunes aurait aussi été bien apprécié.

Rémi Fraser, directeur
Regroupement des Auberges du cœur du Québec

Pour informations supplémentaires :

2000, boul. St-Joseph-Est, bureau 32
Montréal (Québec) H2H 1E4
Tél.: 514-523-8559
Fax. : 514-523-5148
Courriel : remi.fraser@aubergesducoeur.com